

Lundi 26 / 08 / 08

Lou Beruaché
 19 Rue Houère de Otaopy
 CA 933 Ile de la Réunion
 Commune de livres.

Chère Madame,

Suite à votre récent échange téléphonique je vous prie de bien vouloir honorer la Commune suivante en ce qui concerne les deux titres suivants dont je suis l'auteur :

- Partage des auctres
- La malgache des moines.

Je souhaite, dans un premier temps vous commander trente exemplaires de chaque titre

Sont	192,2 € pour	Partage
et	149,7 € pour	la malgache

total : 291,9 €

Si, en septembre, l'ouvrage est encore disponible je tâcherai de vous adresser une nouvelle commande devant émaner de deux associations dont le bureau doit se réunir pour prendre cette décision. Si cela vous est impossible d'attendre cette échéance, priez le moi savoir.

D'autre part, mon épouse sera à Paris à partir du 8 septembre pour une quinzaine de jours. A la vous envoie-t-il de lui adresser deux exemplaires

de la Algérie à l'adresse sui-
vante : Mme Marie-Françoise
Bouabé, 17 Rue d'ASSAS
75006 Paris.

Paravent de 8, l'appartement doit fermé
avant cette date.

Le complément devrait être expédié à
mon adresse à la Martinique :

Jean Bouabé
17 Rue Homère de Chadigny
97233 Schoelcher, Martinique

Je vous adresse sous ce pli le
chèque de 291,90 €, en vous
remerciant de votre obligeance &

Jean Bouabé


Ce joint un chèque de 291,90 €
Crédit Agricole Martinique - Guyane
no 09581875 du 26/08/08